je soussigné theodore Labarriere ancien Lieutenant de
cavalerie Retiré avec pension seigneur de la maison noble de
tardes, certifie que jean boisse mon neveu bourgeois et habitant de
la puissante ville de S.te macaire eut le malheur de se casser la
cuisse en lannée 1766 en consequence monsieur Bergoeing
maitre en chirurgie et chirurgien ordinaire de lhopital
Royal de la ditte ville feut apellé, il trouva le malade
sur le lit la cuisse Rompue au dessous du milieu, le pied
et le genou tourner en dehors et le talon vers lautre jambe
les deux bouts de los Rompeu formant une bosse au dedans
de la cuisse; Le sieur Bergoeing y apliqua un instrument
de son jnuantion, au gray et a la satisfaction du malade;
de ses parents et des voisins qui se etois Randeus pour
voir operer avec cet instrument, tant vanté dans ce pais
par ceux qui en avoit eprouvé sa bonté, cest instrumen
apliqué ledit sieur Bergoeing fit la Reduction en badinant
avec le malade sans que le malade santis la moindre
petite douleur cette Reduction feut si Bien faitte que le
malade nen a jamais Ressenti la pleus petite incomodité
et la cuisse a toujours ettée telle quelle etois avant detre
Rompeue. /.
je certifie de plus que lannée 1773 jean provansal
mon metoyer se disloca la cuisse par une chutte il avoit
la cuisse disloequée pleus courte de demi pied que lautre
cuisse et le genou tourné en dedans vers lautre cuisse le

ARC 33 d. 1 n° 19

sieur Bergoeing ne si étant pas trouvé dans la journée
le malade resta dans cet état jusques au landemain
au soir, que le sieur Bergoeing arriva et se rendit,
il apliqua son instrument, qui réduisit la cuisse dans
un instant au moien de quelque petits mouvemens que le
garcon de monsieur Bergoeing fit faire a la jambe par
ordre de son maitre; l'apareil feut apliqué de suite, le
landemain mr. Bergoeing feut pour voir le malade quil
trouva levé sans sa permission, il avoit dejeu marché dans
la matinée sans soutien; il a toujours marché du depuis
et travaillé sans santir la moindre douleur incomodité
ni foiblaisse dans la cuisse ./.
En foy dequoy je luy ai donné le presant certificat
pour luy servir devant qui il appartiendra ainsi que
de raison a st macaire ce 24 avril 1775 ./.

Labarriere

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE